



ENTREPRISES
FERROVIAIRES
GATE GOURMET
HELVETIA

COMMUNICATION AUX SALARIÉS

17 MAI 2024

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES (NAO) L'UNSA SIGNE L'ACCORD !

Plusieurs exigences en faveur des salariés ont été validées par la direction et intégrées dans ce nouvel accord. Cela se traduit par une augmentation générale des salaires allant de 3,5 % à 3,8 % et applicable à compter du 1^{er} avril 2024. L'ensemble des organisations syndicales a signé cet accord à l'unanimité.

© UNSA-Ferroviaire 2024 • Crédits photo Freepik & Flaticon • Ne pas jeter sur la voie publique

LE FMD, ÉGALEMENT OBTENU !

L'entreprise lutte en faveur d'une alternative à la voiture pour les trajets courts et moyens. Pour bénéficier désormais du versement du forfait mobilités durables (FMD), les salariés concernés devront établir une attestation sur l'honneur valable pour l'année et concernant l'utilisation d'un vélo mécanique, à assistance électrique ou de tout autre moyen de transport écologique.



UNE QUESTION ?

Farragh MOHAMMAD
Porte-parole de la section
syndicale UNSA-Ferroviaire
06 95 84 90 11

UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES DE 3,50 % : POUR QUI ?

- Agents administratifs 1A, 1B, 1C, 2A, 2B, 2C, et 2D.
- Stewards & hôtesses débutants et confirmés.
- Stewards & hôtesses référents (chef de bord).
- Chefs de cabine.

UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES DE 3,80 % : POUR QUI ?

- Agents 1.
- Agents 1 niveau 2 et niveau 3.
- Agents 2.
- Agents 2 avec plus de 25 ans d'ancienneté.
- Assistants 1.

CE QUE L'ACCORD PRÉVOIT ÉGALEMENT

- **Une prime** de 500 € pour le service à bord.
- **Une prime** de 700 € pour le service à terre.
- **Une indemnité** repas en France de 16,60 € non soumise à cotisations.
- **Une indemnité** de blanchissage service à bord de 3,40 € AR ou réserve au sol.
- **Une indemnité** de blanchissage service à terre de 3,00 €.
- **Une mesure temporaire** portant sur l'épargne de la 5^e semaine et de la 6^e semaine de congés payés au moment de l'élaboration des plans de congés (hiver 2024-2025 et été 2026). ●



UNSA-FERROVIAIRE

2^e

syndicat
représentatif
de la branche
ferroviaire